



Règlement de la Coupe Reinoldus Langstrecken 2019

1. les bases de l'événement
2. événements / organisateurs
3. participant
4. inscriptions / frais d'inscription / inscription / clôture de l'inscription / confirmation de l'inscription
5. classes / licences
6. chronométrage
7. entraînement
8. course(s)
9. identification des motos(numéros de course)
10. ravitaillement / réparations / fumer dans la voie des stands
11. préparation au départ/ départ
12. Intervention Car
13. fin de la course
14. interruption de la course / reprise de la course
15. autres
16. publicité
17. classements/résultats
18. prix honorifiques
19. titre(s)

1. les bases de l'événement

Le Reinoldus Langstrecken Cup (Cup Endurance Reinoldus), ci-après dénommée RLC, sera organisée pour les participants énumérés en détail au point 3 ci-dessous dans les classes définies au point 5.

La compétition se déroulera conformément au(x) :

- a) dispositions de la loi allemande sur les sports de motocyclisme du DMSB (Deutscher Motorsportbund)
- b) dispositions d'application générale du Règlement sur les sports sur route de la DMSB, y compris l'annexe
- c) présent règlement
- d) à l'application dudit règlement et son interprétation (par les commissaires)

Seule la dernière version allemande de ce règlement fait foi.

Toutefois, les commissaires sportifs sont seuls responsables de l'interprétation du règlement.

2. événements / organisateurs

Les courses du RLC se dérouleront sur le circuit Grand Prix du Nürburgring. L'organisateur est le Dortmunder Motorsport Club (affilié au ADAC) ci-après dénommée DMC.

3. participants

3.1 Équipes

Les équipes seront toujours traitées de la même manière que les candidats dans les publications de l'événement et sont conjointement et solidairement responsables.

Une équipe se compose d'un minimum de 2 et d'un maximum de 3 coureurs.

Dans les catégories Superbike et Supersport/Sportbike, un maximum de 3 véhicules est autorisé (avec un maximum d'un véhicule par conducteur).

En revanche, dans les classes Endurance ouverte et Endurance Stock, un seul véhicule commun est autorisé pour tous les coureurs. Toutefois, 2 véhicules peuvent être acceptés pour l'entraînement, cependant, après l'entraînement obligatoire, la moto de course doit être nommée et la moto non-nommée doit être présentée à la contrôle technique ou l'autocollant officiel de la contrôle technique sera enlevée de la moto. La moto n'est plus admis dans le box.

3.2 Coureurs

Seuls les conducteurs titulaires d'une licence DMSBA/B-/C-/C-/V en cours de validité prescrite pour la compétition en question sont autorisés à participer à l'épreuve, ou une DMSB Race Card ou bien une licence FMN/A/B européenne.

Indépendamment de la date limite d'inscription, les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter plus d'inscriptions que le nombre indiqué dans le règlement du Circuit Nürburgring. Les places de départ libres seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions.

3.3 Tous les pilotes d'une équipe doivent être présents à l'inspection des documents, à l'inspection technique au moins un conducteur par véhicule doit être personnellement présent .

Les casques doivent être présentés à la contrôle technique et seront scellés. Les vêtements de protection doivent être conformes au règlement de sécurité de la DMSB.

3.4 La participation au briefing des pilotes est obligatoire pour chaque pilote désigné. (à chaque épreuve.)

La non-participation sera poursuivie.

4. Mentions / frais de mentions / inscription / fermeture des Mentions

4.1 Mentions

Une mention est également possible sans inscription au Cup RLC (participation à des épreuves individuelles). Ces inscriptions doivent être envoyées par écrit à l'adresse de l'organisateur. Les inscriptions doivent être signées par tous les conducteurs. Le formulaire d'inscription doit être rempli sous forme informatique. Dans le cas de nominations par des mineurs, les signatures de tous les représentants légaux, ainsi que leur présence ou la présence d'un adulte, représentant mutuellement autorisés par les deux représentants légaux pendant toute la durée de l'événement.

Si l'un des parents est le seul représentant légal, une copie de l'ordonnance de garde doit être présentée. La procuration écrite est à présenter lors de la remise des documents et reste à disposition de l'organisateur.

Un seul candidat ou une seule équipe doit être nommé au formulaire d'inscription

4.2 Frais d'inscription

Les frais d'inscription inclus l'emplacement au stands(box) s'élèvent à :

Voir les conditions de paiement sur: www.rl-cup.de

Si le droit d'inscription n'est pas payé 10 jours avant l'événement en question (réception de l'argent sur le compte du DMC), un surplus de 50 € sera facturé.

A lire sur la page d'accueil www.rl-cup.de

4.3 Inscription

Inscription par équipe/Inscription à la saison

En principe, la participation est possible sans inscription au Cup.

Les équipes qui désirent figurer au classement annuelle du RLC doivent s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site Web du RLC.

Les équipes ainsi inscrites doivent également signaler leur participation pour chaque course via la page d'accueil de la série. Les inscriptions individuelles pour les épreuves doivent être faites avant début de l'épreuve.

Des modifications au règlement peuvent y être apportées à tout moment jusqu'à la remise des documents sur place.

Pour une équipe, les frais d'inscription sont de 100,- Euro. Si l'inscription est effectuée par un demandeur sous présentation d'une licence de soumissionnaire DMSB et ou si le nom contient de la publicité d'entreprise, les frais d'inscription par équipe sont de 300,- Euro. Le paiement doit être effectué à l'inscription.

L'enregistrement est juridiquement valable s'il est publié par le DMC sur la page d'accueil de la série www.rl-cup.de.

Les inscriptions des pilotes doivent être faites par écrit au DMC et uniquement par le formulaire d'inscription dûment rempli.

Un formulaire d'inscription distinct doit être rempli pour chaque épreuve. L'inscription doit être faite à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site Web de la page d'accueil de la série www.rl-cup.de.

4.4 clôture de la nomination / confirmation de la nomination

Après la date limite d'inscription (10 jours avant l'événement), l'organisateur confirme l'acceptation ou le rejet de l'inscription reçue.

Entrées sur la page d'accueil de la série www.rl-cup.de.

5. classification / licence

5.1 Catégories et classes

Cl. 1 Superbike plus de 950 ccm 4-T plus de 1000 ccm 4-T/2 + 3 cyl. à partir de 17 ans	Cl. 2 Supersport/Sportbike plus de 450 ccm jusqu'à 950 ccm / 4-T/4-cyl. plus de 450 ccm à 1000 ccm / 4-T/2 + 3 cyl. à partir de 16 ans
Cl.3 Endurance Stock (classe à moto unique proche de la production) Voir le règlement technique L'âge minimal valide pour les classes 1 - 3 s'appliquent pour la moto utilisée par l'équipe	Cl. Classe 4 Endurance Open (classe à moto unique) Voir le règlement technique L'âge minimal valide pour les classes 1 - 3 s'appliquent pour la moto utilisée par l'équipe

Si les cylindrées des motos sont différentes, c'est la moto ayant la plus grande cylindrée qui détermine la catégorie.

5.2 Seules les motos de production en série peuvent participer.

5.3 Attribution des numéros de départ

Les dossards seront déterminés par l'organisateur, les équipes inscrites bénéficieront d'un traitement préférentiel. Les numéros de départ de 2-999 sont possibles.

Les véhicules doivent être présentés au contrôle technique avec des dossards conformes au règlement.

Une fois que le dossard a été attribué aux équipes inscrites, il reste valable pour toute la saison.

Aucun dossard ne sera fourni par l'organisateur. Les véhicules doivent être équipés de les numéros de départ conformément aux règlements techniques.

6. chronométrage

Le chronométrage se fait exclusivement par moyen des transpondeurs émis par l'organisateur et montés conformément au règlement.

(-> règlements techniques)

7. Entraînement

Il y aura un entraînement obligatoire de 45 minutes pour déterminer la grille de départ.

Seul le véhicule équipé d'un transpondeur peut circuler sur la piste à tout moment. S'il y a plus de véhicules d'une équipe sur la piste, cette équipe sera pénalisée et doit prendre le départ à la fin de la grille.

En général, les équipes n'ayant pas effectué au moins 1 tour chronométré en entraînement obligatoire ne seront pas admises à la course.

Au début de l'entraînement, seuls les véhicules participant à la course sont admis dans les stands. Un remplacement de pilote ne peut avoir lieu que jusqu'au début de l'entraînement obligatoire. Le changement de pilote ne peut avoir lieu que devant le stand assignée à l'équipe.

Chaque pilote d'une équipe doit avoir effectué au moins un tour.

8. La course

La course se déroulera sur le temps spécifié par l'organisateur. A tout moment, seul le véhicule transportant le transpondeur est autorisé à circuler sur la piste. S'il y a plus de véhicules d'une équipe sur la piste, cette infraction sera commise par le directeur de course.

Au départ de la course, seuls les véhicules participant à la course sont admis dans les stands. Un changement de pilote ne peut avoir lieu qu'en face du stand attribuée à l'équipe. Afin d'éviter que d'autres participants ne soient mis en danger par un pilote extrêmement lent, le directeur de course peut, après un avertissement préalable, l'exclure de la course.

9. l'identification des motos

Voir les règlements techniques

La forme des dossards résulte de la partie orange du manuel du DMSB. Les commissaires techniques sont responsables de l'évaluation de la conformité et de l'exactitude des spécifications ci-dessus.

10. ravitaillement / réparations / fumer dans la voie des stands

10.1 Le ravitaillement en carburant pendant l'épreuve n'est autorisé que dans la voie des stands à l'extérieur des stands.

Le ravitaillement en carburant n'est autorisé que si :

1. le contact est coupé ;
2. la moto se tient seule et en toute sécurité, et
3. le conducteur est à pied.

Aucun autre travail ne doit être effectué sur le véhicule pendant le ravitaillement en carburant.

Chaque équipe doit avoir à bord un extincteur ABC certifié de 6 kg. Chaque opération de ravitaillement doit être accompagnée par une deuxième personne, tenant l'extincteur prêt à l'usage.

Pour le ravitaillement en carburant, seuls des systèmes de réservoirs rapides (par gravité) ou des bidons d'essence disponibles dans le commerce peuvent être utilisés à l'aide de gicleurs de remplissage,

des entonnoirs ou les pompes à carburant se trouvant sur le circuit. Le stockage de l'essence ne peut être effectué que dans des récipients agréés. Il est interdit de faire le ravitaillement à l'aide des systèmes sous pression.

Il est absolument interdit de fumer dans la zone des stands pendant toute la durée de l'épreuve.

Le non-respect de ces règles de protection contre l'incendie sera sanctionné.

10.2 Les changements de pneus et des interventions mineurs sont permis dans la voie des stands, à l'extérieur des stands. Les réparations ne peuvent être effectuées que dans les stands.

10.3 Dans les classes d'Endurance, un maximum de 4 mécaniciens peuvent travailler sur le véhicule en même temps. Le ravitaillement en carburant n'est autorisé que lorsque tous les mécaniciens ont arrêté leur travail et ont quitté le véhicule. Le système de ravitaillement ne doit être utilisé qu'à partir de ce moment. Il est recommandé de porter des vêtements de protection ignifuges pour le mécanicien chargé du ravitaillement en carburant.

10.4 La vitesse dans la voie des stands est de 60 km/h maximum. En cas d'infraction, l'équipe sera informée pendant la course des pénalisations possiblement imposées :

61-85 km/h 10 sec Stop&Go, ou 45 sec supplément de temps sur le résultat

86-100 km/h 30 sec Stop&Go, en alternative suppression d'un tour du résultat

101 km/h + exclusion de l'équipe

En cas de vitesse excessive, mettant en danger les autres participants, les gardes sportifs ou les spectateurs dans la voie des stands, la direction de course se réserve le droit de suspendre à tout moment l'équipe entière de la participation à l'épreuve.

11. préparations au départ / départ

11.1 Informations générales

Le départ du tour de reconnaissance se fait depuis la voie des stands. 15 minutes avant le départ de la course, la voie des stands pour sera ouverte pour 10 minutes. Un (des) tour(s) de chauffe peuvent être effectué(s) pendant ce temps, passant obligatoirement par la voie des stands.

Après la fermeture de celle-ci, le départ de la course pour les coureurs qui ne se trouvent pas sur la piste ou la grille de départ, mais dans la voie des stands, n'est possible qu'à partir de ladite voie des stands, après le passage des pilotes, ayant pris le départ de la grille.

11.2 Départ de type dit "le Mans"

Lorsque les coureurs reviennent sur la grille après le tour de reconnaissance, ils prennent place à leur position. Sur la

grille, les motocycles doivent être échelonnés en biais (en épi) selon un angle de 45° sur le côté de la piste, derrière la ligne de

départ. Ils doivent être distants chacun de 3 mètres. Les moteurs sont à couper immédiatement. Chaque motocycle sera tenu par une aide. Un seul mécanicien par coureur est autorisé sur la grille pour tenir la machine. Le pilote de départ va se placer en face de sa machine au bord de la piste opposant la voie des stands.

Le départ est donné par l'abaissement du drapeau national. Seul le pilote de départ peut démarrer la moto, tout le reste sera considéré comme un départ anticipé.

Le départ de la course est donné, quelles que soient les conditions météorologiques. La course ne sera pas interrompu lors des changements de conditions météorologiques. Des changements en pneumatiques ne sont ainsi qu' à effectuer aux stands. Pour des raisons de sécurité, le départ peut avoir lieu derrière la voiture d'intervention. Toute équipe causant un départ anticipé sera pénalisée par une pénalité Stop&Go.

En plus des officiels, des gardes sportifs supplémentaires peuvent être désignés pour superviser le départ. N'importe quel travaux sur le véhicule et l'utilisation de chauffe-pneus sont interdits sur la grille de départ.

12. véhicule d'intervention

Les véhicules d'intervention sont utilisées à la place des « safety cars ». Le véhicule d'intervention est utilisée pour des intervention rapides tels que la protection d'un accident et/ou l'enlèvement d'une obstruction. La voiture d'intervention est équipée d'un gyrophare jaune, allumé en permanence pendant l'intervention et la circulation sur le circuit. Le véhicule d'intervention est occupé par un conducteur et d'au moins un passager.

Si des événements imprévus se produisent pendant la course, la direction de course peut prévoir la mise en service des véhicules d'intervention. La présence d'un véhicule d'intervention sur la piste, est signalé aux coureurs par les commissaires en agitant des drapeaux blancs. Le dépassement entre coureurs est interdit pendant la présentation du drapeau blanc.

Le dépassement du véhicule d'intervention est autorisé. Dès qu'un tel véhicule s'arrête sur la piste, la zone dangereuse est protégé, par des doubles drapeaux jaunes agités. A partir de ce signal, les coureurs doivent s'attendre à des personnes sur la piste et des obstructions majeures. Dans cette zone, il y a une interdiction absolue de dépassement, la vitesse est à réduire d'une manière considérable et la zone sécurisée doit être passé à une vitesse permettant à s'arrêter à chaque moment. Les conducteurs doivent faire signal à la main clairement visible. La zone sécurisée est annulée avec le drapeau vert.

Violations de l'interdiction de dépassement ou la mise en danger des personnes travaillant dans la zone protégée par la voiture d'intervention, seront pénalisées par l'exclus de toute l'équipe à la compétition.

13. fin de la course

Dès que la durée imposée sera accomplie, le drapeau à damiers sera agité au passage du leader et tous les pilotes qui le suivent - quel que soit le nombre de tours effectués. La course est maintenant fini. Après le passage au drapeau à damier, les participants terminent leur tour à vitesse réduite et quittent la piste vers la voie des stands. La voie des stands et les stands figurent comme Parc Fermé après la fin de la course. Tous les véhicules ne doivent quitter le Parc Fermé qu'après l'expiration du délai de réclamation. Pendant ce temps, aucun travail ne doit être effectué sur les véhicules. Les pilotes qui n'atteignent pas la ligne d'arrivée ou la ligne des stands dans les cinq minutes après le passage de la ligne d'arrivée par le leader, ne seront pas pris en compte pour le résultat de la course.

14. Neutralisation / reprise d'une course

14.1 Si l'interruption d'une course est inévitable, le drapeau rouge sera affiché. Il y a une interdiction absolue de dépasser et la vitesse doit être réduite immédiatement. Tous les véhicules quittent la piste par vers la voie des stands. Pas de règle du Parc Ferme. Environ 5 minutes après que le dernier conducteur soit entré dans la voie des stands, un briefing aura lieu au box 1, au cours de laquelle la suite de la procédure sera expliquée.

Reprise après l'interruption :

Si moins de 3 tours ont été effectués, la course sera reprise complètement en fonction des résultats des essais chronométrés.

Si le nombre de tours est supérieur à 3, la procédure suivante s'applique :

Le redémarrage aura lieu derrière le véhicule d'intervention. L'alignement sera alors basé sur la position des pilotes suivant le dernier tour complet, avant l'interruption de la course. Le véhicule d'intervention circule sur piste avec les feux jaune/orange allumés, les participants doivent alors suivre à des intervalles d'un maximum de 5 longueurs de véhicule, en ligne, derrière le véhicule d'intervention. Le dépassement est interdit jusqu'à ce que les participants ont passés la ligne de départ et après que la voiture d'intervention soit sortie de la piste vers la voie des stands. Tant que les lumières jaune/orange sont allumées, les participants doivent impérativement suivre la voiture d'intervention. En éteignant les feux jaune/orange, les participants sont informés que la voiture d'intervention entrera dans la voie des stands à la fin du tour. Afin de réduire le risque d'accident lors du redémarrage de la course, tous les coureurs doivent, à partir de ce moment, rouler à une vitesse constante, sans poursuivre des manœuvres d'accélération et de freinage jusqu'à ce que le feu rouge s'éteigne. Le redémarrage a pris lieu.

14.2 Interruption sans reprise de la course (Neutralisation)

Le classement sera basé sur les positions occupées par les pilotes dans le dernier tour complet avant l'interruption de la course. Les pilotes qui n'ont pas franchis la ligne d'arrivée (même par la voie des stands) dans les cinq minutes après l'arrêt de la course, ne sont pas pris en considération pour le résultat final (de la course).

15. Autres

15.1 L'événement commence par la remise des documents et se termine après la cérémonie de remise des prix respectivement à la fin de la période de réclamation.

15.2 L'organisateur se réserve le droit de modifier les temps d'entraînement et de course pour des raisons de sécurité et en conformité avec les spécifications de l'exploitant du circuit.

15.3 En générale, la circulation dans le paddock avec des véhicules non-immatriculés est interdit et peut être sanctionné. Le code de la route (StVO) et la vitesse à pas d'homme sont à respecter dans le paddock. Selon les conditions de location des exploitants de pistes de course, nous tenons à souligner qu'il est interdit d'amener des animaux dans la zone de l'événement. En sont exclus les chiens, qui doivent être tenus en laisse. Néanmoins, les chiens sont interdits dans la zone des stands et dans la voie des stands. L'utilisation de véhicules à moteur par des enfants et/ou les personnes sans permis de conduite, l'utilisation de planches à roulettes et moyens de transport similaires ainsi que l'utilisation des véhicules non-assurés qui sont soumis à l'assurance selon la loi allemande, sont interdits.

15.4 Les pneus usagés, les huiles et les déchets résiduels doivent être emportés au départ et les déchets doivent être éliminés sur place conformément au système de séparation. Les infractions seront punies d'amendes.

15.5 Nous attirons l'attention sur l'interdiction absolue des flammes nues dans les stands et dans le paddock. L'exploitant se réserve le droit d'un renvoi en cas d'infractions (-> règlement intérieur).

15.6 Les dommages à l'intérieur des stands/paddock seront à supporter conjointement et solidairement.

16. publicité

Sur le côté droit de chaque véhicule, dans le sens de la marche, il doit y avoir une zone de 200 mm de largeur et 100 mm en hauteur à laquelle l'organisateur peut placer de la publicité.

17. classement Cup / résultats

Seules les équipes inscrites au Cup ont droit à des points. Seules seront retenues les équipes qui auront pris part aux entraînements dans toutes les courses. Les points pour les équipes participant au classement du Cup seront attribués par classe et, selon la gradation suivante en fonction de la position réalisée dans la classe:

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	25	4	13	7	9	10	6	13	3
2	20	5	11	8	8	11	5	14	2
3	16	6	10	9	7	12	4	15	1

18. prix honorifiques

Le nombre de participants à la date de clôture des inscriptions est déterminant pour le nombre de prix d'honneur. Pour chaque classe, il y aura une cérémonie de remise des prix.

19. attribution des titres

19.1 L'équipe avec le plus grand nombre total de points dans sa catégorie remporte le titre.

Cup d'endurance Reinoldus (RLC) Vainqueur de la classe 1 Superbike

Cup d'endurance Reinoldus (RLC) Vainqueur de la classe 2 Supersport/Sportbike

Cup d'endurance Reinoldus (RLC) Vainqueur de la Classe 3 Endurance Stock

Cup d'endurance Reinoldus (RLC) Vainqueur de la Classe 4 Endurance Open

19.2 Classement en cas d'égalité des points

En cas d'égalité des points, la décision est prise suite :

1. la majorité des meilleures résultats dans les points ,

2. dans l'ordre suivant les meilleures résultats dans les points : le meilleur classement dans le dernier, avant-dernier, troisième dernier, etc. événement ayant eu lieu.